

VEILLE STRATÉGIQUE INTERNATIONALE

L'actualité mondiale en quelques points

DÉFINSEEC



NUMÉRO 52 - FIN NOVEMBRE 2024



SOMMAIRE

3

EUROPE

par Ombeline BITOUZET, Romane DEFRENNE, Pierre BONNEMAISON
- correction par Pierre BONNEMAISON

6

MOYEN ORIENT

par Alice MARAUX, Juliette MASSE et Amandine PRINTZ
- correction par Rose LOUVRIE-BUOT et Juliette MASSE

9

AFRIQUE

par Elora HOUEL, Lino TONI
- correction par Sarah BOULLIGNY

11

ASIE

par Léa BLANCHET, Baptiste POULARD, Rodolphe UGUEN
- correction par Rodolphe UGUEN

14

AMÉRIQUES

par Blanche ARMINJON, Victoire LE GALL, Wandrille PICAULT
- correction par Blanche ARMINJON

17

ARMEMENT

par Nael YEKBA et Célian NGUYEN TUONG - PORTAZ
- correction par Clément LE LANDAIS

19

DÉFENSE

par Maximilien DESFORGES
- correction par Maximilien DESFORGES

RÉDACTEUR EN CHEF ET CORRECTION

Clément LE LANDAIS

MISE EN PAGE

Lisa AMMOUR et Rodolphe UGUEN

MISSILE ORECHNIK : UN TOURNANT STRATÉGIQUE DANS LE CONFLIT RUSSO-UKRAINIEN

Le jeudi 21 novembre 2024, un missile balistique à moyenne portée a été tiré par l'armée russe sur les ordres de Vladimir Poutine, et a atterri sur une usine de la ville de Dnipro, dans l'est de l'Ukraine. Il a été tiré depuis la base de Kapoustine Iar, située au nord de la mer Caspienne, un site souvent utilisé par les Russes pour leurs essais de missiles balistiques stratégiques. C'est une première dans l'histoire du nucléaire militaire, car à l'origine, ce type de projectile était conçu uniquement pour transporter les têtes nucléaires.



De nombreux experts s'interrogeaient sur la nature de l'engin, qui n'aurait visiblement pas traversé l'atmosphère ou même transporté de charge nucléaire, et il s'avèrerait qu'il s'agisse d'un nouveau missile nommé « Orechnik », qui jusqu'à présent n'avait été testé que dans le cadre d'essais. Contrairement à d'autres projectiles russes ayant déjà été utilisés contre l'Ukraine, tels que l'Iskander et le Kh-101, l'Orechnik pourrait porter plusieurs ogives nucléaires au lieu d'une seule. Cette particularité rendrait ces missiles presque impossibles à intercepter. Ainsi, au lendemain de son utilisation en Ukraine, Poutine a ordonné de le produire en série et de continuer à le tester au combat, ayant été impressionné par la puissance de cette arme. Selon lui, la Russie possède une réserve de ces missiles prêts à l'emploi, qu'aucun autre pays ne détient encore. Cet événement représente une nouvelle escalade dans le conflit russo-ukrainien, et a donc suscité de nombreuses réactions internationales, allant jusqu'à entraîner l'annonce par l'OTAN et l'Ukraine, d'une réunion à Bruxelles pour évoquer ce tir. Les experts s'accordent sur le fait que cette attaque représente un message politique russe destiné à Kiev et aux Occidentaux. Il s'agit en effet du premier emploi par les Russes sur le champ de bataille d'un missile dont la portée est supérieure à 2 000 km. Le Kremlin souhaitait envoyer un message d'avertissement concernant une escalade dans la guerre en Ukraine, voulant en faire un conflit à caractère mondial. Cette volonté d'escalade serait une réponse au tir par l'Ukraine de missiles occidentaux à longue portée contre le territoire russe, autorisé il y a peu par les États Unis. De son côté, le président Zelensky considère que les agissements de la Russie, sont de nouvelles preuves de leur refus de faire la paix, et insiste pour inculper Vladimir Poutine de la responsabilité de ce conflit.

Ayant fait seulement 2 blessés et des dégâts mineurs, des experts tels que Héloïse Fayet considèrent qu'il y a peu de chance que l'usage de ce projectile ne change la donne sur le plan opérationnel, mais d'autres comme Timothy Wright pensent que cet événement pourrait influencer des pays de l'OTAN à acquérir des systèmes d'armement offensif.

Ombeline BITOUZET

GRÈVE DES AGRICULTEURS : L'ACCORD MERCOSUR, UNE MENACE POUR L'AGRICULTURE FRANÇAISE

Les agriculteurs ariégeois, comme leurs homologues à travers la France, poursuivent leur grève contre l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Mercosur. Depuis mi-octobre, un mouvement national s'est intensifié pour dénoncer ce projet d'accord, considéré comme une menace directe pour l'agriculture française. Ce texte permettrait l'importation massive de produits agricoles sud-américains, souvent produits dans des conditions jugées moins strictes que celles imposées aux agriculteurs européens.



Sébastien Durand, président des syndicats agricoles de l'Ariège, exprime l'inquiétude grandissante des agriculteurs : "Cet accord est une menace directe pour notre agriculture. Il signe l'arrêt de mort de nos exploitations." En effet, les agriculteurs craignent que l'importation de produits à bas prix, souvent produits dans des conditions moins réglementées que celles imposées en Europe, génère une concurrence déloyale. Les normes environnementales et sanitaires européennes, jugées strictes, ne sont pas appliquées de la même manière dans les pays du Mercosur, où des produits vétérinaires interdits en Europe sont couramment utilisés. Les agriculteurs dénoncent également une accumulation de promesses non tenues de la part de l'État. Fin octobre, environ 200 d'entre eux avaient manifesté devant la préfecture pour réclamer des mesures concrètes et durables pour soutenir leurs exploitations. Mais pour beaucoup, ces demandes restent sans réponse. L'accord Mercosur, qui prévoit l'ouverture du marché européen à des volumes importants de viande, soja, sucre et autres produits agricoles, représente un risque particulier pour les éleveurs bovins français. Les producteurs locaux, qui respectent des normes de production strictes, redoutent une concurrence déloyale en raison de coûts de production bien inférieurs dans les pays sud-américains. "Nous avons l'agriculture la plus durable au monde, et on nous condamne à disparaître", déclare un manifestant, faisant référence aux standards environnementaux et sanitaires stricts appliqués en France. Ce sentiment de frustration est partagé par de nombreux agriculteurs qui se sentent laissés pour compte par l'État. Ils exigent des actions concrètes, notamment le rejet de l'accord Mercosur, mais aussi des mesures de soutien face à la crise économique qui touche de nombreuses exploitations agricoles.

Ce mouvement de grève ne faiblit pas et pourrait encore se durcir dans les semaines à venir. Les agriculteurs, déjà confrontés à de multiples difficultés économiques, réclament avant tout une défense de l'agriculture locale, durable et respectueuse de l'environnement, condition, selon eux, de l'avenir des zones rurales et des générations futures.

Pierre BONNEMAISON

EUROPE

SCHENGEN : LA ROUMANIE ET LA BULGARIE PRÊTES À FRANCHIR LA DERNIÈRE ÉTAPE VERS UNE INTÉGRATION COMPLÈTE AU SEIN DE L'ESPACE DE LIBRE CIRCULATION EUROPÉEN

Après des années de négociations et d'efforts, la Bulgarie et la Roumanie approchent enfin du but : une adhésion totale à l'espace Schengen. Depuis la création de la Communauté économique européenne, impulsée par le Traité de Rome de 1957, le projet est resté le même : assurer un espace sans frontières intérieures, garantissant la libre circulation des personnes, des marchandises, des services et des capitaux (Article 3 Paragraphe 3 TUE).



Les institutions européennes et leurs membres permanents se sont prononcés sur le sujet. Le Conseil de l'Union européenne a annoncé que la Roumanie et la Bulgarie sont éligibles à une intégration complète au sein de l'espace Schengen, après avoir satisfait aux critères d'éligibilité, notamment la sécurisation des frontières terrestres intérieures, la gestion rigoureuse de l'immigration, ainsi que la coopération policière et la gestion appropriée des visas. Cette information a été communiquée vendredi après-midi suite à une réunion tenue à Budapest avec les ministres de l'Intérieur de la Roumanie, de la Bulgarie et de l'Autriche. Les trois ministres ont signé un accord ouvrant la voie à l'adhésion complète. La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a récemment déclaré sur X : "La Bulgarie et la Roumanie appartiennent pleinement à l'espace Schengen. La levée des contrôles aux frontières terrestres est le dernier obstacle. Je me réjouis des résultats positifs des discussions informelles qui ont eu lieu aujourd'hui à Budapest." Les deux pays avaient déjà rejoint l'espace Schengen en mars 2024, mais de manière partielle, limitée aux frontières maritimes et aériennes. Les contrôles terrestres avaient été maintenus en raison de préoccupations liées à l'immigration clandestine, notamment exprimées par l'Autriche, qui avait opposé son veto à une adhésion totale. Ce veto était d'autant plus significatif que l'adhésion à l'espace Schengen nécessite l'unanimité des États membres. À plusieurs reprises, notre institution la plus démocratique, le Parlement européen a exprimé son soutien à leur adhésion, malgré la résistance de Vienne.

La Commission européenne estime que cette adhésion complète profitera aux voyages, au commerce et au tourisme, et que cela améliorera la mobilité des biens et des services, renforçant ainsi le marché intérieur de l'Union européenne. Cependant, il est à noter que la décision finale reviendra au Conseil Justice et affaires intérieures, qui se réunira le 11 décembre prochain, bien que ce comité ne risque pas de corrompre les décisions prises par les institutions et les pays membres.

Romane DEFRENNE

MOYEN-ORIENT

INTENSIFICATION DE LA RÉPRESSION DU DROIT À L'INFORMATION & CIBLAGE INCESSANT DES MÉDIAS AFGHANS : TROIS RADIOS DE KHOST PERSÉCUTÉES PAR LE RÉGIME TALIBAN.

Déjà plus de trois ans que les Talibans sont de retour au pouvoir en Afghanistan. Un régime conservateur et liberticide est imposé dans le pays, menaçant notamment l'intégrité des journalistes et des reporters. Les médias locaux sont soumis à l'autocensure et ne sont pas autorisés à critiquer le régime. 43% des médias ont disparu en l'espace de trois mois depuis la formation de l'Émirat islamique d'Afghanistan en août 2021.

Aujourd'hui, selon l'ONG Reporters sans frontières, 300 rédactions ont disparu, des milliers de reporters afghans ont été exilés et deux tiers des journalistes ont abandonné leur fonction. « Aucune autre profession n'a été autant humiliée », constate un journaliste du nord du pays, qui préfère garder l'anonymat après avoir été arrêté et battu. « Avec mes collègues, on réfléchit à un autre travail » car « chaque jour de nouvelles restrictions sont annoncées ».

En août 2024, la loi en vertu de "la promotion de la vertu et la prévention du vice" interdit aux médias de publier des images d'êtres vivants, ainsi que « des contenus hostiles à la charia et à la religion ». Plusieurs aspects de ces 35 articles n'ont toutefois pas encore été appliqués de manière stricte, et les autorités talibanes continuent de publier régulièrement des photographies de personnes sur les réseaux sociaux.



L'Afghanistan Journalist center rapporte que le mercredi 6 novembre 2024, les autorités talibanes de la Vertu et du Vice ont "scellé et verouillé" le bureau de la station de radio Lawang Radio de la province de Khost, une plateforme proposant des programmes éducatifs aux écolières privées d'école, pour avoir diffusé de la musique chantée par des femmes.

Il s'agit de la troisième station de radio privée fermée dans la province de Khost après Zhman Radio quelques jours avant et Ghargast Radio le 31 octobre. Ghargasht Radio a repris ses activités après avoir assuré aux autorités qu'elle ne diffuserait plus de musique dans ses programmes. "Les talibans mènent une répression brutale contre les médias afghans, étouffant toute voix indépendante et plongeant le pays dans un silence imposé par la peur. Le ciblage des radios de Khost est un signe inquiétant du durcissement idéologique infligé aux médias." déplore Célia Mercier, responsable du bureau Asie du Sud RSF.

Une nouvelle loi encadrant le fonctionnement des médias est en préparation selon le ministère de l'Information afghan. Une note positive est que les journalistes locaux sont soutenus par des financements de l'UNESCO ou de l'Union Européenne et par des ONG internationales défendant des cas individuels ou encourageant le recrutement de femmes.

Alice MARAUX

MOYEN-ORIENT

UN PROJET DE LOI POUR L'ABAISSEMENT DE L'ÂGE LÉGAL DU MARIAGE À 9 ANS EN IRAK : VERS UNE LÉGALISATION DE LA PÉDOPHILIE ?

Actuellement étudié au Parlement irakien, le projet de loi examiné en première lecture en août dernier continue sa navette législative et risque d'être adopté dans les prochaines semaines. Cette modification serait prévue dans le cadre de la loi relative au statut personnel, aussi nommée « loi 188 ».

Cette dernière date de 1959 et régit les mariages fixant l'âge légal à 18 ans. Toutefois, il est déjà possible avec l'accord d'un juge d'autoriser certains mariages à partir de 15 ans. Cette nouvelle modification permettrait de rendre légitime les mariages religieux autorisant les mariages de petites filles dès l'âge de 9 ans.



Ce projet de loi a été déposé par les chiites conservateurs du pays, qui souhaitent redonner la main aux autorités religieuses afin de changer cet âge limite. L'objectif est de donner le choix aux familles, afin de décider entre l'État ou les autorités religieuses pour régir les mariages.

Un abaissement à 9 ans est notamment défendu par la branche chiite jafaariste.

Néanmoins, malgré la légifération relative au statut personnel durant les années 1950, l'Irak est l'un des pays avec le plus haut taux de mariage d'enfants dans le monde. L'Unicef estimait en 2023 que 28% des Irakiennes sont déjà mariées avant 18 ans. L'ONG Human Rights Watch ajoute que : « les taux de mariages d'enfants sont en hausse, avec un taux ahurissant de 20% de jeunes filles irakiennes qui se marient avant l'âge légal (18 ans). Par ailleurs, 22% de mariages annulés en Irak concernent les jeunes filles ayant moins de 14 ans, et une majorité de ces jeunes filles profitent des défauts du système juridique ».

D'après Niyaz Abdullah, journaliste irakienne ayant reçu le prix international de la liberté de la presse en 2022 et résidant en France depuis 2 ans sous l'asile politique, « cette loi revêt un caractère pédophile. Imaginez qu'un homme viole une enfant de 9 ans. Si les parents sont d'accord, le violeur pourrait se marier avec sa victime ».

Ainsi, la Cour suprême fédérale d'Irak a approuvé en septembre dernier la deuxième lecture de ce projet de réforme de loi et des négociations entre parlementaires sunnites et chiites sont en cours. Les parlementaires sunnites désirent la libération des prisonniers sunnites de Daesh. Pour Niyaz Abdullah cet accord tacite peut être résumé par : « Donne-nous du sexe, je relâcherai les terroristes, voilà comment ça s'est passé ».

Ce projet de loi enfreindrait la Convention de 1989 relative aux droits de l'enfant des Nations Unies, pourtant ratifiée par l'Irak en 1994, et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels adopté par l'Assemblée Générale des Nations Unies en 1966. De plus, il constituerait une violation de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, ratifiée par l'Irak en 1986.

En outre, le Mouvement Mondial pour l'Égalité et la Justice dans la Famille Musulmane s'est exprimée en août statuant que « utiliser l'Islam pour justifier l'institutionnalisation de la violence et de la discrimination contre les femmes et les enfants est en totale contradiction avec l'esprit et la lettre de l'Islam. Le mariage des enfants, par exemple, constitue une violation à la fois des principes élevés de la charia ainsi que de la jurisprudence et des lois contemporaines musulmanes sur la famille aujourd'hui ».

Juliette MASSE

MOYEN-ORIENT

LES DÉCISIONS DE LA CPI : UN TOURNANT DANS LA GUERRE ISRAËL-HAMAS ?

La décision a été annoncée le jeudi 21 septembre par les juges de la Cour pénale internationale (CPI), soit six mois après la demande du procureur de l'instance Karim Khan d'émettre des mandats d'arrêts à l'encontre de trois personnes dans le cadre du conflit entre Israël et le Hamas, débuté après l'attaque du 7 octobre 2023 qui a causé la mort de 1 200 israéliens et a fait 251 otages.

La CPI a délivré trois mandats d'arrêt internationaux. D'abord à l'encontre du chef de la branche armée du groupe terroriste le Hamas, Mohammed Deif, considéré comme étant l'un des cerveaux de l'attaque du 7 octobre pour "crimes contre l'humanité et crimes de guerre commis sur le territoire de l'Etat d'Israël et de l'Etat de Palestine".

Malgré l'annonce de la mort de M. Deif par les autorités israéliennes depuis juillet 2024, la cour a déclaré ne pas avoir de preuves suffisantes pour clôturer le dossier. A la différence des dossiers qui visaient deux chefs du Hamas : Ismail Haniyeh et Yahya Sinouar qui ont été abandonnés après qu'ils aient été déclarés mort. La CPI a également décidé de délivrer deux mandats d'arrêts contre des dirigeants israéliens, à savoir le Premier ministre Benjamin Nétanyahou et l'ex-ministre de la défense Yoav Gallant.

Ils sont accusés de « crimes de guerre pour l'utilisation de la famine comme méthode de combat, et co-auteurs de crimes contre l'humanité pour meurtres, persécutions et d'autres actes inhumains » depuis le 8 octobre 2023.

La CPI ne possède pas de forces de police pour procéder à ces arrestations, elle s'en remet donc à la coopération des 124 Etats membres de l'organisation qui doivent procéder à l'arrestation d'une personne visée par un mandat d'arrêt international si elle se trouve sur son sol.



Cette décision va considérablement réduire les possibilités de déplacement pour le Premier Ministre israélien, l'ensemble des pays de l'Union Européenne étant membres de la CPI par exemple. La décision ne s'applique cependant pas en Israël, le pays n'ayant pas ratifié le statut de Rome de la CPI.

Les réactions ont été nombreuses après cette annonce. La population israélienne, de nombreux médias ainsi que les oppositions politiques ont largement critiqué cette décision y voyant une décision "absurde" et "honteuse". Les Etats-Unis, allié principal de l'Etat Hébreu, ont également vivement réagi en niant la légitimité et la compétence de la cour de justice. Le futur conseiller à la sécurité nationale de Donald Trump n'a pas hésité à souligner le caractère antisémite de cette décision, comme l'a fait Benjamin Nentayaou.

Cependant cette décision, aussi historique et décriée soit elle, n'aura probablement pas un impact significatif sur le conflit en cours. Malgré les tentatives de négociations d'un cessez-le-feu à l'ONU ou entre Israël et le Hamas, la situation est depuis plusieurs mois gélée. Aucun signe d'amélioration n'est à entrevoir, Israël continuant de bénéficier du soutien américain qui va se renforcer avec l'arrivée de Donald Trump à la Maison Blanche en 2025 se refuse à précier l'issue de son conflit.

Amandine PRINT

AFRIQUE

LES ÉQUIPEMENTS MILITAIRES FRANÇAIS AU CŒUR DU CONFLIT SOUDANAIS

Depuis avril 2023, le Soudan est ravagé par une guerre civile opposant l'armée nationale aux Forces de soutien rapide (FSR). Ce conflit a déjà causé des dizaines de milliers de morts et des violations massives des droits humains, notamment des attaques contre les civils et le blocage de l'aide humanitaire. Une nouvelle révélation d'Amnesty International met en lumière l'utilisation d'équipements militaires français en violation des embargos internationaux.

Selon Amnesty International, les FSR utilisent des véhicules blindés Nimr Ajban, fabriqués aux Émirats arabes unis, équipés du système d'autoprotection Galix, conçu par les entreprises françaises KNDS et Lacroix. Ce système, capable de détecter les menaces et de neutraliser des cibles proches à l'aide de munitions spécifiques, constitue une technologie avancée qui renforce les capacités des paramilitaires soudanais.

Cette situation viole l'embargo de l'Union européenne sur les ventes d'armes au Soudan, ainsi que les restrictions des Nations unies dans la région du Darfour. Amnesty International appelle la France à stopper immédiatement ces transferts indirects et à garantir que de tels équipements ne soient pas réexportés vers des zones en conflit.

Ces révélations soulèvent plusieurs enjeux stratégiques comme les failles dans les mécanismes de contrôle : les équipements français, bien que vendus aux Émirats arabes unis, ont été réexportés sans garantie de respect des embargos.

La responsabilité juridique et éthique joue sur l'implication indirecte de la France dans un conflit marqué par des crimes de guerre met en péril sa position en tant que défenseur des droits humains et des normes internationales

Les répercussions diplomatiques impliquent des violations qui pourraient nuire à la crédibilité de la France sur la scène internationale et compliquer ses relations avec ses partenaires européens et l'ONU.

Pour répondre à cette crise, il est essentiel que la France renforce ses contrôles à l'exportation, en particulier la certification des utilisateurs finaux et le suivi des transferts. Une diplomatie proactive, visant à étendre l'embargo onusien à l'ensemble du Soudan, serait également un signal fort de son engagement à prévenir l'aggravation des conflits.

Cette affaire rappelle l'importance de conjuguer leadership technologique et responsabilité éthique dans un contexte géopolitique où les frontières, entre innovation et régulation, restent poreuses. La France, tout en veillant à protéger ses intérêts stratégiques, doit prioriser la transparence et le respect des engagements internationaux pour éviter que ses équipements ne se retrouvent au service de violences meurtrières.

Élora HOUEL



AFRIQUE

LE RENFORCEMENT DES LIENS MILITARO-DIPLOMATIQUES ENTRE LES ETATS-UNIS ET LA TUNISIE

Lundi 18 novembre, la Tunisie s'est dotée d'un avion de transport militaire de type C-130 Hercules. Il s'agit d'un don des Etats-Unis à la Tunisie, signe d'une alliance encore en vigueur et témoignage d'un renforcement des liens américano-tunisien. En effet, les Etats-Unis et la Tunisie ont signé un accord le 26 mars 1957, engageant l'armée américaine à assister la Tunisie économiquement et techniquement.

L'ambassadeur américain en Tunisie, Joey Hood, le ministre de la Défense tunisien, Khaled Sehili, le commandant adjoint des forces de l'armée de l'air américaine en Afrique et en Europe, le général Jason Hinds et des hauts responsables militaires des deux pays étaient présents à Bizerte, dans le nord du pays pour la livraison de ce qui est « censé améliorer les capacités opérationnelles et logistiques de l'armée de l'air tunisienne », selon le communiqué publié par le Ministère de la Défense tunisien.

Ce don des Etats-Unis fait suite aux deux livraisons du même type d'engin militaire à la Tunisie plus tôt dans l'année. L'armée de l'air tunisienne est désormais en possession de cinq avions de transport militaire de type C-130 Hercules d'une valeur de douze millions dollars l'unité.

Cet échange va probablement constituer la clé de voûte de la politique américaine dans le Maghreb.

En effet, avec le renforcement de la présence chinoise en

Afrique ces dernières années, il est possible de traduire la livraison militaire américaine à la Tunisie comme un revers à la Chine. La Tunisie est un pays encore éloigné des investissements massifs chinois et, les Etats-Unis, en intervenant de la sorte dans ce pays du Maghreb, illustrent leur volonté de le préserver de la politique de la Chinafrique.

Effectivement, il s'agit d'un moment propice pour le gouvernement américain de renforcer ses liens militaro-diplomatiques dans la région puisque la France perd de l'influence en Afrique de l'Ouest ainsi qu'au Maghreb et cela permet en plus de bloquer la progression chinoise dans la région.

Toutefois, les enjeux ne concernent pas seulement les Etats-Unis. En effet, la Tunisie souhaite assurer son intégrité territoriale et renforcer sa présence militaire sur ses frontières. Jeudi 14 novembre, le ministre de la Défense tunisien, Khaled Sehili a vivement et fermement répondu à une question, lors de son discours sur la présentation du budget 2025, à propos de la frontière tuniso-libyenne. Le ministre a entrepris de s'assurer lui-même, en se rendant sur place, du respect scrupuleux de la Libye en ce qui concerne leur frontière commune.

La livraison d'un avion de transport militaire C-130 Hercules permet à l'armée tunisienne d'être davantage mobile à travers le pays et illustre le soutien d'une grande puissance à la Tunisie. De fait, cela permet au gouvernement tunisien de contrôler ses frontières pour contrer les migrants irréguliers et les djihadistes, profitant de la porosité de la frontière.

Ainsi, le renforcement des liens militaro-diplomatiques tuniso-américain renforce la présence américaine dans le nord de l'Afrique et insiste sur la volonté de la Tunisie d'être maître de ses frontières.

Lino TONI

Crédit photo : L'ambassadeur Joey Hood, le ministre Khaled Sehili et des responsables militaires posent devant le C-130H2 livré à l'Armée de l'air tunisienne à Bizerte.



LA TENSION ENTRE WASHINGTON ET PÉKIN NE CESSE DE CROÎTRE

Les États-Unis semblent plus décidés que jamais à entraver les desseins de la Chine comme en témoigne le renforcement de ses alliances avec le Japon et les Philippines. En effet, force est de constater que les États-Unis n'ont de cesse d'esquisser des scénarios prévoyant des déploiements militaires au Japon et aux Philippines en cas de crise liée à Taïwan. 'agence de presse japonaise Kyodo souligne ainsi dans la soirée du dimanche 24 novembre que ces scénarios seront intégrés dans un premier



plan d'opération conjoint qui devrait prendre forme d'ici décembre 2024. La menace chinoise vis-à-vis de Taïwan prenant de plus en plus d'ampleur à mesure que les semaines défilent, la posture américaine se doit d'être aussi ferme que possible. Dès lors que l'éventualité d'une crise concernant Taïwan deviendra imminente, un régiment de Marines américains possédant un système de roquettes d'artillerie à haute mobilité et à lancement multiple serait déployé le long des îles Nansei, une chaîne d'îles japonaises s'étendant de la pointe sud de Kyushu jusqu'à Yonaguni, près de Taïwan. Quant à l'armée japonaise, son soutien devrait principalement s'inscrire dans le domaine de la logistique, en effet, cette dernière s'engage, entre autres, à fournir du carburant et des munitions. Kyodo ajoute ensuite que, dans un avenir où l'indépendance de Taïwan serait menacée, l'armée américaine déploierait aux Philippines des unités de tir à longue portée d'un détachement spécialisé dans les opérations "multi-domaines". Toutefois, il est important de souligner que les ministères de la Défense japonais et philippin ne se sont toujours pas exprimés vis-à-vis de ces informations, pas plus, d'ailleurs, que l'ambassade américaine située à Manille. Interrogée lundi lors d'un point presse sur ce plan supposé des États-Unis, une porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Mao Ning, a affirmé que "Taïwan est une partie inaliénable du territoire chinois". Elle souligne par la suite que "La Chine s'oppose fermement à ce que le pays en question utilise la question de Taïwan comme prétexte pour renforcer son déploiement militaire dans la région, pour provoquer tensions et confrontations, ainsi que pour saper la paix et la stabilité régionales". La Chine considère Taïwan comme l'une de ses provinces, qu'elle n'a pas encore réussi à réunifier avec le reste de son territoire depuis la fin de la guerre civile chinoise en 1949. Et s'il est vrai qu'elle affirme vouloir privilégier une réunification pacifique, elle ne cesse de rappeler régulièrement qu'elle ne renonce pas à l'option du "recours à la force" si besoin.

Washington a renforcé ses alliances dans la région, irritant Pékin par le déploiement régulier de navires et d'avions militaires dans le détroit de Taïwan. La Chine n'a d'ailleurs pas hésité à déployer ses forces militaires lorsqu'un avion de surveillance américain a survolé le détroit de Taïwan le mardi 26 novembre. Son passage avait pour but de démontrer « l'engagement des États-Unis en faveur d'une région indo-pacifique libre et ouverte » selon la VIIème flotte des États-Unis. Toutefois, il semblerait que Pékin ne voit pas d'un bon œil cet intérêt américain à l'égard de Taïwan, ainsi constater que Washington a renforcé ses alliances dans la région ne cesse d'irriter Pékin : force est de constater que les tensions entre ces deux pays risquent de perdurer.

Léa BLANCHET

L'INDE ET L'AUSTRALIE APPROFONDISSENT LEUR INTEROPÉRABILITÉ OPÉRATIONNELLE

L'Inde et l'Australie, ont approfondi leur coopération militaire en permettant le 19 novembre dernier des ravitaillement en vol conjoint. Partenaires stratégiques au sein du QUAD aux côtés des États-Unis et du Japon, les deux puissances régionales cherches à approfondir leur coopération, mais surtout son opérabilité effective dans une région Indopacifique concentrant nombre de tensions. Ces nouvelles mesure sont prises pour améliorer leurs propres ambitions de projection, et pour contrer celle croissante de la Chine.

Toutefois ces annonces restent limités, se concentrant pour l'instant à l'avion de patrouille maritime P-8 Poséidon de Boeing, l'un des rares opéré par les deux armées; En effet, l'essentiel de la flotte des forces aériennes de l'Inde sont d'origine russe ou française, tandis que l'Australie exploite essentiellement du matériel américain, rendant la coopération difficile sur le terrain



Mais le choix du P-8 reste stratégique, l'essentiel de la coopération Indopacifique concernant précisément ses enjeux maritimes. Celui-ci pourra désormais être ravitaillé par les avions des forces aériennes royales australiens A330 MRTT.

Le Air Vice-Marshal Harvey Reynolds en a profité pour rappeler que l'Inde est un partenaire de premier plan pour son pays, évoquant notamment l'importance de leur coopération pour la stabilité de la région. Dans un contexte de tension et de flou à venir sur l'avenir du rôle joué par les États-Unis suite aux élections de novembre, approfondir ce partenariat se révèle crucial pour la stabilité de leur présence et du déploiement de leur puissance plus que pour la stabilité de la région elle-même.

Mais bien qu'encore limité, cette nouvelle capacité s'inscrit dans une coopération bilatéral continue, à travers l'alliance QUAD, mais aussi à travers des exercices en commun tel que « Pitch Black » en Australie et plus récemment « Tarang Shakti » en Inde. Ainsi qu'un dialogue nourrit entre les chaînes de commande des armées australiennes et indiennes, ainsi que des deux Premiers ministres comme à Vientiane ce mois-ci.

Baptiste POULARD

PÉRIODE DE FÊTE POUR L'ARMÉE VIETNAMIENNE.

C'était il y a quatre-vingts ans : dans un contexte colonial post Seconde guerre mondiale, le peuple vietnamien décidait de lever sa propre armée identitaire contre les forces françaises en présence. C'est ainsi que s'érige l'armée populaire vietnamienne le 22 décembre 1944. Elle lutte majoritairement contre la France, puis les Etats Unis d'amérique pour obtenir l'indépendance. Elle n'a depuis plus été engagé directement dans un conflit de haute intensité.



Le Vietnam promet de fêter l'évènement et d'y dédier un temps pour des commémorations adéquats. C'est ainsi que divers évènements seront organisés pour l'occasion, à destination d'un large public allant des officiers militaires, de la population, mais aussi à l'égard des puissances étrangères. En effet, la période de fête se clôturera par la seconde édition de « l'exposition internationale de la Défense du Vietnam » du 19 au 22 décembre à l'aéroport de Gia Lâm à Hanoï. Ce salon de la défense sera l'occasion de rencontrer plus de 140 exposants provenant d'une trentaine de pays, comme la France, les Etats Unis ou encore le Royaume Uni. Cette réunion internationale sera l'occasion pour le Vietnam de démontrer ses capacités opérationnelles en présentant les différents travaux, dans la limite de ses secrets, organisé par le Ministère de la Défense, ses équipements de terrains et les technologies employées dans leur armée conventionnelle. Jusqu'à l'ouverture de ce salon international, le gouvernement vietnamien prévoit d'organiser de nombreuses activités comme des conférences, des expositions, des séminaires ou encore des manifestations culturelles et sportives. C'est dans ce contexte que les élèves au poste d'officiers supérieurs des forces armées vénézuéliennes ont assisté à un séminaire le sur les relations diplomatiques avec le Venezuela, en présence de son excellence l'ambassadeur était présent en présence d'un colonel.

Il s'agit donc d'une flamme mémorielle que le gouvernement rallume chaque année afin de fédérer la population autour de valeurs d'indépendance : « Ces commémorations nous permettent de transmettre cet héritage aux nouvelles générations, tout en réaffirmant notre engagement pour la protection de la nation » explique Nguyễn Van Duc, le directeur du Département de la Communication et de l'Éducation de l'Armée. Il s'agit donc de partager des valeurs communes, lors de commémorations culturelles, notamment à l'attention de la jeunesse qui n'a connu qu'un Vietnam en paix. Il s'agit aussi d'intégrer une certaine méfiance à l'égard de la Chine, qui croit en puissance dans la région. Le Vietnam compte alors sur cette période festive pour dynamiser l'appropriation vietnamienne de ses richesses, de son territoires et de sa culture.

Rodolphe UGUEN

AMÉRIQUES

LA VIOLENCE ATTEINT DE NOUVEAUX SOMMETS EN HAÏTI

La situation en Haïti s'empire, plongeant le pays dans une crise de plus en plus profonde. Le mercredi 20 novembre, le haut-commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, Volker Türk, a affirmé dans un communiqué des Nations unies : « Au moins 150 personnes ont été tuées, 92 blessées et quelque 20 000 ont dû fuir leur domicile au cours de la semaine ». Le 11 novembre, Alix Didier Fils-Aimé a été investi comme nouveau Premier ministre d'Haïti, devenant le troisième à occuper ce poste depuis Ariel Henry. Il a affirmé son engagement à « rétablir la sécurité ». Haïti est marqué par une profonde instabilité, due à l'absence de président depuis 2021 et de processus électoral depuis 2016. Cette nomination fait suite au limogeage de son prédécesseur, Garry Conille, par le Conseil présidentiel de transition, accentuant les tensions au sein de l'exécutif.

Cette nouvelle détérioration de la situation s'accompagne de violences incontrôlables. L'ONG Médecins Sans Frontières a annoncé suspendre son activité dans la capitale Port-au-Prince, à la suite d'une attaque d'une ambulance le 11 novembre. Deux patients y ont perdu la vie. L'ONG a déclaré : « Nous avons l'habitude de travailler dans des conditions d'insécurité extrêmes, mais lorsque même les forces de l'ordre deviennent une menace directe, nous n'avons d'autre choix que de suspendre nos projets ».



Plus tôt dans le mois, la police haïtienne a affirmé avoir tué près de 28 membres de gangs armés à Port-au-Prince. De plus, de tirs visant des avions de compagnies aériennes américaines ont conduit la Federal Aviation Administration à suspendre tous les vols commerciaux entre les États-Unis et Haïti.

Dans une vidéo tournée le mercredi 20 novembre à Rio de Janeiro et diffusée sur les réseaux sociaux, le président français Emmanuel Macron a qualifié de « complètement cons » les responsables haïtiens ayant démis Garry Conille de ses fonctions de Premier ministre après seulement cinq mois en poste. Ces propos, tenus après une interpellation critique sur le rôle de la France en Haïti, selon des proches du président, ont suscité une vive réaction de Port-au-Prince, entraînant une convocation de l'ambassadeur français. Le gouvernement haïtien a dénoncé des « propos inacceptables » et a demandé des excuses formelles. Emmanuel Macron a évoqué une nouvelle fois la situation en Haïti, d'une manière plus diplomatique, lors d'un discours prononcé devant le Congrès du Chili : "La France continuera d'apporter son soutien au peuple haïtien et de soutenir toutes les initiatives visant à rétablir la sécurité et recréer un chemin vers une situation politique stable. Les Haïtiens le méritent".

Blanche ARMINJON

AMÉRIQUES

JAIR BOLSONARO : VERS UNE INCULPATION POUR TENTATIVE DE COUP D'ÉTAT AU BRÉSIL

La situation politique au Brésil s'envenime avec une nouvelle étape décisive dans les enquêtes visant l'ancien président Jair Bolsonaro. La police fédérale a recommandé son inculpation pour un projet présumé de coup d'État, visant à empêcher le retour au pouvoir de Luiz Inácio Lula da Silva, élu lors du scrutin de 2022. Cette affaire, qui cible également 36 autres personnalités, marque un tournant dans la carrière de l'ex-chef d'État, déjà fragilisé par plusieurs accusations et une condamnation à l'inéligibilité.

Selon les autorités, les investigations menées pendant près de deux ans ont mis au jour une organisation criminelle agissant de manière coordonnée pour maintenir Bolsonaro au pouvoir. Les charges incluent l'abolition violente de l'État démocratique de droit, la tentative de coup d'État et une appartenance à une organisation criminelle. Le rapport a été transmis à la Cour suprême, qui devra le soumettre au bureau du procureur général pour évaluer l'ouverture de poursuites.



Face à ces accusations, Jair Bolsonaro, âgé de 69 ans, se dit victime de persécutions politiques orchestrées par le juge Alexandre de Moraes, qu'il accuse de manipuler l'enquête. Sur le réseau social X (anciennement Twitter), l'ex-président a dénoncé une justice qu'il considère comme partielle et a réaffirmé sa détermination à poursuivre la lutte judiciaire. Ces tensions renforcent l'isolement politique de Bolsonaro, déjà inéligible jusqu'en 2030 pour désinformation sur le processus électoral.

La liste des 37 suspects recommandés pour inculpation inclut des personnalités influentes de l'ancien gouvernement, tels que Walter Braga Netto, ex-ministre de la Défense et candidat à la vice-présidence en 2022, ou encore le général Augusto Heleno, ancien chef du Cabinet de sécurité institutionnelle. Ces figures, au cœur du pouvoir bolsonariste, auraient participé à des réunions où un décret, visant à organiser de nouvelles élections et à arrêter le juge Moraes, aurait été présenté. Ce document n'a toutefois jamais été mis en application.

Par ailleurs, des arrestations récentes ont révélé un projet d'assassinat visant Lula, son vice-président Geraldo Alckmin, ainsi que le juge Moraes. Ce plan, intitulé "Opération poignard vert et jaune", aurait inclus des méthodes telles que l'empoisonnement. Ces développements renforcent la gravité des accusations, bien que Bolsonaro n'ait pas été directement lié à cette tentative jusqu'à présent. Lula, pour sa part, a exprimé sa reconnaissance d'avoir échappé à ces attaques, appelant à construire un Brésil uni et pacifique. Si la justice décide de suivre les recommandations de la police fédérale, cette affaire pourrait être l'un des coups les plus durs portés à Jair Bolsonaro, déjà affaibli sur la scène politique. Les développements récents mettent en lumière l'ampleur de la crise institutionnelle qui a secoué le pays depuis la défaite électorale de Bolsonaro en 2022. L'avenir de l'ancien président et de ses alliés reste donc en suspens, tandis que le Brésil observe avec attention les décisions judiciaires à venir.

Victoire LE GALL

AMÉRIQUES

USA : LES ENJEUX ET PERSPECTIVES DE LA STRATÉGIE NUCLÉAIRE AMÉRICAINE

La stratégie nucléaire des États-Unis est au cœur d'un tournant décisif dans un contexte géopolitique de plus en plus tendu. La modernisation de leur arsenal nucléaire, menée dans le cadre de la dissuasion stratégique, se trouve au centre des priorités de Washington, non seulement pour contrer les menaces perçues de puissances comme la Chine et la Russie, mais aussi pour maintenir l'équilibre mondial de sécurité. Deux événements récents viennent souligner l'importance de cette dynamique de modernisation et de réajustement de la politique nucléaire des américaine : un test de missile intercontinental ainsi que la révision de la stratégie nucléaire face à la Chine.



Le test de missile balistique intercontinental (ICBM), ayant eu lieu le 6 novembre 2024, en pleine période électorale américaine, constitue un élément clé de la dissuasion nucléaire des États-Unis. Ce test, mené par l'US Air Force, visait à démontrer la capacité de l'arsenal nucléaire américain à répondre aux défis stratégiques actuels. Il fait partie d'un ensemble de mesures visant à moderniser les capacités de défense nucléaire américaines, dans le cadre d'un programme de remplacement des missiles vieillissants Minuteman III, qui doivent être remplacés d'ici la fin de la décennie.

Ce test symbolise également l'engagement des États-Unis à maintenir une dissuasion crédible, malgré les tensions croissantes avec la Russie, exacerbées par la guerre en Ukraine, et avec la Chine, qui voit ses ambitions nucléaires se renforcer.

D'un autre côté, la Chine devient le nouvel axe stratégique en matière de politique nucléaire américaine. Ce changement est particulièrement visible dans les révisions récentes de la posture nucléaire américaine. En août dernier, le Figaro a révélé que Washington, désormais confronté à une rivalité technologique et militaire croissante avec la Chine, a réajusté sa stratégie pour intégrer ce nouvel acteur majeur dans le domaine nucléaire. Pékin, qui a considérablement renforcé ses capacités nucléaires, est devenu un facteur clé dans les calculs de dissuasion des États-Unis. Ce réajustement de la stratégie nucléaire américaine met en exergue la nécessité d'adopter des stratégies plus flexibles et adaptées face à une Chine qui a fait de la modernisation de son propre arsenal nucléaire une priorité nationale.

Dans ce contexte, les États-Unis, tout en maintenant leur position de leader nucléaire mondial, adaptent leur stratégie pour contrer l'accroissement des capacités chinoises, notamment le développement de nouveaux types de missiles, ainsi que de sous-marins nucléaires et de systèmes hypersoniques. La Chine ne se contente plus de jouer un rôle régional, mais défie désormais directement l'équilibre stratégique mondial avec un arsenal nucléaire en expansion.

La politique nucléaire des États-Unis devient un facteur crucial dans la stabilisation des relations internationales. L'évolution de la stratégie américaine, bien qu'encore largement dominée par la nécessité de maintenir la supériorité nucléaire, évolue pour répondre aux défis actuels marqués par la montée des puissances concurrentes et la prolifération des technologies dans ce domaine.

Wandrille PICAULT

ARMEMENT

LE MISSILE ORESHNIK, UNE RÉPONSE FACE AUX ATACMS DE L'OCCIDENT

Autour du 19 novembre 2024, les États-Unis ont autorisé l'Ukraine à utiliser des missiles à longue portée qui leur ont fournis, notamment le système de missiles tactiques de l'armée (ATACMS), pour des frappes sur le territoire russe. Ce changement de politique visait à renforcer les capacités militaires de l'Ukraine dans un contexte de tensions croissantes, mais aussi un dernier espoir du Président Biden de mettre fin à la guerre avec l'élection du nouveau président américain Donald Trump, qui va sûrement retirer le soutien américain dans cette guerre. En réponse, la Russie a lancé son nouveau missile balistique à portée intermédiaire, l'Oreshnik, le 22 Novembre 2024 ciblant un site militaro-industriel à Dnipro, en Ukraine (comme traité dans la veille page 3).

Le missile Oreshnik représente une nouvelle cartouche dans l'arsenal balistique de la Russie, conçu comme une réponse directe à l'intensification des capacités militaires occidentales, notamment le soutien des États-Unis. Cette décision a accru les tensions dans le conflit en cours, poussant la Russie à démontrer ses avancées technologiques dans le domaine des missiles balistiques.



Il s'agit d'un missile balistique à portée intermédiaire, capable de voler à des vitesses hypersoniques, atteignant Mach 10 (c'est-à-dire 10 fois la vitesse du son, ou environ égale à 3.43km/s). Il est équipé de véhicules de rentrée indépendants à cibles multiples (MIRVs), ce qui lui permet de lancer plusieurs ogives vers des cibles distinctes. Son développement s'inscrit dans une stratégie plus large de modernisation des capacités militaires russes. Basé sur des modèles existants comme le RS-26 Rubezh et potentiellement l'Iskander, le missile intègre de nouveaux moteurs et technologies pour améliorer sa vitesse, sa maniabilité, et sa capacité à contourner les systèmes de défense antimissile modernes. Le missile a une portée estimée entre 2 500 et 5 000 kilomètres, couvrant une grande partie de l'Europe. En utilisant l'Oreshnik, la Russie vise à affirmer sa supériorité technologique et sa capacité à surmonter les défenses antimissiles occidentales, tout en signalant son intention de répondre de manière proportionnée aux défis stratégiques posés par l'Occident.

Sachant que le missile Oreshnik est capable de transporter des ogives nucléaires, cela illustre la modernisation des capacités stratégiques de la Russie. Bien qu'utilisée ici de manière conventionnelle, sa capacité nucléaire renforce sa portée dissuasive, affirmant la posture militaire de Poutine et comment l'utilisation de l'arme nucléaire est possible.

Nael YEKBA

ARMEMENT

L'IMPRESSION 3D : UN NOUVEAU VOLET STRATÉGIQUE POUR LES CONFLITS ET L'INDUSTRIE DE DÉFENSE MODERNE

L'impression 3D joue un rôle crucial dans les conflits contemporains, offrant des solutions innovantes adaptées aux défis des guerres modernes. Cette technologie transforme la manière dont les armées et les groupes non étatiques conçoivent et utilisent les équipements militaires, tout en annonçant des bouleversements stratégiques pour l'avenir.

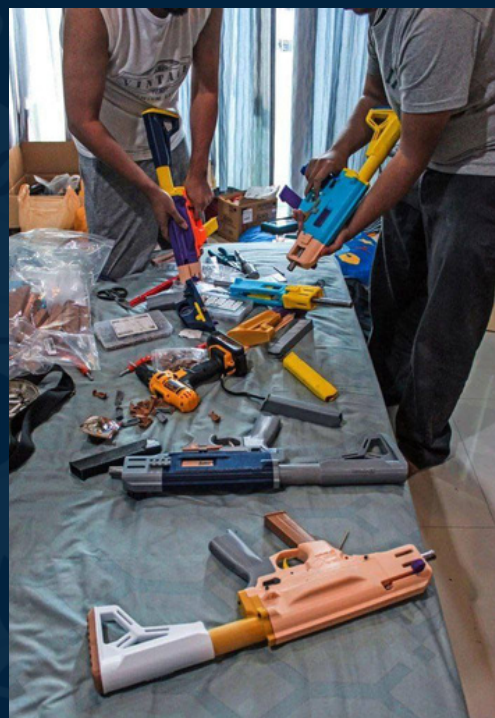
Dans des contextes de guerres asymétriques, comme en Birmanie, de nombreux groupes rebelles ont recours à l'impression 3D pour produire des armes, telles que le FGC-9. Cette arme, construite avec des matériaux disponibles localement, illustre la démocratisation de la technologie militaire. Les fichiers numériques, facilement partagés, permettent aux combattants de contourner les restrictions sur les armes traditionnelles, offrant à moindre coût une autonomie technologique et une flexibilité stratégique forte.

Pour les forces armées régulières, l'impression 3D représente une innovation majeure, notamment pour la maintenance et la logistique. Certaines armées moderne, telle que l'armée française durant ses opérations en Afrique subsaharienne, utilisent cette technologie pour fabriquer des pièces de rechange directement sur le terrain. Cette capacité réduit les délais d'approvisionnement, limite les coûts, et augmente la résilience des unités déployées.

Des applications avancées, comme la production de drones ou d'éléments structurels pour des véhicules militaires, renforcent également l'efficacité opérationnelle.

L'impression 3D s'annonce comme un facteur clé pour les décennies à venir. En permettant une fabrication décentralisée et adaptable, cette technologie pourrait remodeler les politiques de défense. Cependant, elle pose également des défis, notamment en matière de contrôle des armements. La prolifération d'armes imprimées pourrait rendre les conflits plus imprévisibles et compliquer la régulation internationale des équipements militaires. Par ailleurs, les investissements dans l'innovation 3D seront déterminants pour maintenir une supériorité stratégique sur le long terme.

L'impression 3D redéfinit donc les paradigmes des conflits modernes et de l'industrie de défense. Si elle promet des gains opérationnels significatifs, elle exige également une réflexion stratégique approfondie pour anticiper ses implications sécuritaires globales.



Célian NGUYEN TUONG - PORTAZ

VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES DANS L'ARMÉE FRANÇAISE : UN DÉFI PERSISTANT À L'HEURE DU #METOO MILITAIRE

Le 25 novembre marque la Journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes, offrant une occasion de revenir sur les violences sexuelles et sexistes (VSS) dans les armées françaises. Le « #MeToo des armées », émergé au printemps 2024, a brisé un silence pesant, révélant des dysfonctionnements structurels dans une institution qui se veut exemplaire. Cette veille explore les dimensions de ce phénomène et évalue les réponses institutionnelles mises en place pour y remédier.

Un état des lieux préoccupant : le « MeToo » des armées françaises

Depuis le printemps 2024, l'armée française est secouée par une vague sans précédent de témoignages dénonçant des violences sexuelles et sexistes (VSS). Ces récits, issus de femmes et d'hommes en service, ont mis en lumière un phénomène profondément enraciné et parfois occulté par l'institution. Si des mesures ont été prises depuis 2014, l'efficacité des dispositifs existants reste questionnée, alors que la parole des victimes, bien que libérée, se heurte encore à des obstacles structurels.

Selon une étude interne menée entre 2014 et 2015, un tiers des femmes militaires interrogées déclaraient avoir été confrontées à des comportements relevant des VSS en un an, contre un homme sur six. Pour les faits les plus graves, les chiffres sont tout aussi saisissants : 520 femmes et 830 hommes seraient victimes de viols ou d'agressions sexuelles chaque année, rapportés aux effectifs de l'armée de terre. Ces données, bien qu'anciennes, restent pertinentes pour illustrer l'ampleur du phénomène. Thémis, créée pour centraliser les signalements, a reçu 226 cas.



Toutefois, seulement 59 d'entre eux ont été traités directement par la cellule, soulevant des questions sur la capacité à prendre en charge un nombre croissant de signalements. Si la féminisation des armées progresse (16,5 % des effectifs, l'un des taux les plus élevés dans les armées occidentales), elle semble encore coïncider avec une persistance des préjugés sexistes et des abus, particulièrement dans les unités de combat ou chez les officiers généraux, où la mixité reste faible .

Maximilien DESFORGES

DÉFENSE

Au-delà des chiffres, les témoignages révèlent une culture institutionnelle où la dénonciation est encore perçue comme une transgression. Certaines victimes rapportent avoir été sanctionnées pour des infractions mineures commises lors des événements dénoncés, comme la consommation d'alcool, tandis que les agresseurs présumés restent parfois en poste. Cette réalité témoigne d'un traitement inégalitaire des faits et d'une loi du silence qui persiste au sein de l'institution, malgré les déclarations des plus hauts responsables .

En parallèle, l'absence d'indépendance dans les enquêtes internes nuit à la confiance des victimes envers la hiérarchie. L'omerta, bien que partiellement levée par les récits récents, reste renforcée par une crainte des représailles ou d'être ostracisé au sein d'un environnement perçu comme encore largement masculin et hiérarchisé.

Une réponse institutionnelle sous pression

Confronté à la crise, le ministre des Armées, Sébastien Lecornu, a lancé en avril 2024 une mission d'inspection générale. Parmi les mesures annoncées figurent la suspension systématique en cas de soupçon de VSS, une coordination renforcée entre la cellule Thémis et la justice, ainsi qu'un effort accru de sensibilisation des cadres. Ces mesures visent à placer les victimes au centre des priorités et à préserver la cohésion des unités, mise à mal par ces scandales.

Cependant, leur mise en œuvre reste complexe. Les violences se produisent fréquemment dans des contextes spécifiques, comme les écoles militaires et les régiments, où les liens de subordination sont propices aux abus. Ces asymétries de pouvoir compliquent l'application uniforme des dispositifs de prévention et de sanction.

Les violences sexuelles au sein des armées ne constituent pas seulement une atteinte grave aux droits des victimes. Elles fragilisent également la cohésion et l'efficacité des forces. Comme l'a rappelé le général Schill, chef d'état-major de l'armée de terre : « Chaque acte de violence sexuelle est une faute majeure qui détruit la confiance et l'unité des troupes. »

Dans un contexte de crise de recrutement, le maintien de telles pratiques risque de dissuader les jeunes générations, notamment les femmes, de s'engager dans une institution qui semble parfois en décalage avec les attentes sociétales



Maximilien DESFORGES

DÉFENSE

Les récentes initiatives visant à répondre aux violences sexuelles et sexistes au sein des armées françaises se sont intensifiées avec la publication d'un rapport qui contient 50 recommandations essentielles pour améliorer la gestion de ces problématiques. Cette enquête, menée également sur l'efficacité des mesures existantes, marque la genèse d'un programme structuré repose sur quatre axes principaux : la prévention, l'accompagnement des victimes, la sanction des agresseurs et la transparence des procédures.

Une des actions clés a été la création d'un comité de suivi dirigé par le ministre des Armées, impliquant divers acteurs, dont des experts externes. Ce comité est chargé de superviser l'application des mesures et de renforcer la collaboration avec des associations comme la Maison des femmes.

Parallèlement, le dispositif Thémis, en place depuis 2014, a été réévalué pour améliorer son efficacité, en particulier dans le suivi des victimes et des sanctions. Les réformes visent à garantir une prise en charge plus rigoureuse et une meilleure formation des commandants face aux VSS.

Briser le silence : l'éthique comme enjeu opérationnel

La réponse aux violences sexuelles et sexistes dans les armées françaises demeure en construction. Si les récentes mesures traduisent une volonté politique affirmée, leur succès repose sur la capacité des forces armées à briser leur culture du silence et à garantir des actions concrètes et durables.

Des exemples internationaux, comme celui de l'armée canadienne, offrent des pistes inspirantes. Avec des formations obligatoires sur l'égalité de genre et la création de structures indépendantes comme le Bureau de la surveillance indépendante des Forces armées, le Canada a renforcé l'impartialité des enquêtes et la confiance des victimes dans le système. En comparaison, la cellule Thémis en France, bien qu'ayant centralisé la supervision des dossiers, gagnerait à évoluer vers un modèle indépendant pour accroître son efficacité et sa crédibilité.

Cette transition est essentielle dans un contexte où les armées affrontent une crise de recrutement et doivent séduire une société civile de plus en plus exigeante en matière de respect des valeurs républicaines. Au-delà d'un impératif éthique, la lutte contre les violences sexuelles et sexistes est un enjeu stratégique : elle conditionne la cohésion interne et l'image de l'institution. Pour restaurer la confiance, l'armée française doit agir avec audace et transparence.



Maximilien DESFORGES

SOURCES

• EUROPE

◦ **Missile Orechnik : un tournant stratégique dans le conflit russo-ukrainien**

- “Le missile balistique à moyenne portée tiré sur l’Ukraine, un avertissement de Vladimir Poutine aux Occidentaux” Le Monde, par Chloé Hoorman, Benjamin Quénel et Elise Vincent, publié le 22/11/2024
- “Guerre en Ukraine : ce que l'on sait du missile hypersonique russe Orechnik” France24, publié le 22/11/2024
- “Portée, charge nucléaire... Ce que l'on sait sur le missile "Orechnik" lancé par la Russie sur l'Ukraine” BFM, par Paul Louis avec AFP, publié le 22/11/2024
- “Guerre en Ukraine : ce que l'on sait du nouveau missile expérimental tiré par la Russie, que Vladimir Poutine dit vouloir produire en série” franceinfo, par Chloé Ferreux, publié le 22/11/2024

◦ **Grève des agriculteurs : L'accord Mercosur, une menace pour l'agriculture française**

- “Mercosur : agriculture, industrie, services... Qui vont être les gagnants et les perdants de cet accord décrié ?” Le Parisien, par Maxime Gayraud, publié le 19/11/2024
- “Colère des agriculteurs : l'accord Mercosur est rejeté par l'Assemblée, revivez la journée de mobilisation”, Sud Ouest, publié le 26/11/2024
- “Mobilisation des agriculteurs : une manifestation franco-allemande contre le Mercosur à Strasbourg” Franceinfo, par M. Perrier, S. Lacombe, F. Decominck, publié le 19/11/2024
- “La mobilisation des agriculteurs contre l'accord entre l'UE et le Mercosur se poursuit” Le Monde, par Laurence Girard, publié le 19 novembre 2024

◦ **Schengen : La Roumanie et la Bulgarie prêtes à franchir la dernière étape vers une intégration complète au sein de l'espace de libre circulation européen**

- “La Bulgarie et la Roumanie bientôt membres à part entière de l'espace Schengen” Euractiv, par Anne Sophie Gayet, publié le 25/11/2024
- “La Bulgarie et la Roumanie font leur entrée dans l'espace Schengen” Toute l'Europe, par Arthur Olivier, publié le 31/03/2024
- “Espace Schengen : quels sont les enjeux qui l'affectent ?” Parlement Européen, publié le 03/07/2024
- “La Roumanie et la Bulgarie entrent, en partie dans l'espace Schengen” La Croix, Giles Blassette, publié le 31/03/2024
- “Schengen : les députés devraient renouveler leur appel à l'adhésion de la Roumanie et de la Bulgarie” Parlement Européen, 21/11/2024
- “Schengen : le feu vert de l'Autriche à l'adhésion de la Roumanie et de la Bulgarie” Euronews, par Jorge Liboreiro, publié le 22/11/2024

• MOYEN-ORIENT

◦ **Intensification de la répression du droit à l'information et ciblage incessant des médias afghans : Trois radios du Khost persécutées par le régime taliban.**

- “Taliban closes third radio stations in Khost for violating music ban, Watchdog reports”, Kabulnow, 8/11/24.
- “Censure des journalistes afghans : “Nous avons le choix entre fermer et devenir une voix pour les Talibans”, Nour Azadi, Libération, 31/10/24.
- “Third radio station shut down in Khost for violating Taliban's Virtue and Vice law”, Afghanistan Journalist Center, 8/11/24.
- “Journalistes en Afghanistan : censure, arrestations, violence ou exil”, La Croix, 10/10/24.
- “Afghanistan : Three radio stations in Khost targeted by local authorities as the persecution of journalism intensifies” Public RSF, 15/11/24.

SOURCES

- **Un projet de loi pour l'abaissement de l'âge légal du mariage à 9 ans en Irak : vers une légalisation de la pédophilie ?**
 - « Irak : Un nouveau projet de loi pourrait permettre aux filles de se marier dès l'âge de 9 ans », Filles pas épouses, 19/08/2024.
 - « L'Irak prêt à abaisser l'âge du consentement sexuel de 18 à 9 ans : "Un recul dévastateur pour les femmes et les filles", alerte une ONG », La dépêche, 14/11/2024.
 - « Irak : un nouveau projet de loi met en péril les droits des enfants et l'égalité des sexes », Humanium, 19/11/2024.
 - « Irak : Le Parlement envisage de légaliser le mariage des enfants », Human Rights Watch, 16/08/24.
 - « L'Irak pourrait autoriser les mariages avec des enfants : "Ça serait le pire pays au monde pour les droits des femmes et des enfants » », France Info, 14/11/2024.
- **Les décisions de la CPI : un tournant dans la guerre Israël-Hamas ?**
 - « Le conflit entre Israël et le Hamas en chiffres et en photos », La Presse, 06/10/24
 - « Les incidences du mandat d'arrêt de la CPI contre Benyamin Nétanyahou pour crimes contre l'humanité », Le Monde, 21/11/24.
 - « Front uni en Israël après les mandats d'arrêt de la CPI contre Benyamin Nétanyahou et Yoav Gallant », Le Monde, 22/11/24.
 - « Les Etats-Unis rejettent la légitimité des mandats d'arrêt de la CPI contre Benyamin Nétanyahou et Yoav Gallant », 22/11/24.
- **AFRIQUE**
 - **Les équipements militaires français au cœur du conflit soudanais**
 - « Des armes françaises ont été utilisées dans la guerre au Soudan malgré l'embargo sur les armes décrété par l'ONU - Amnesty International », BBC News Afrique, 15/11/2024
 - « Au Soudan, des équipements militaires français « en violation de l'embargo », selon Amnesty International », Le Monde Afrique, 14/11/2024
 - « Soudan. Des systèmes d'armement de fabrication française repérés dans le conflit – nouvelles investigations », Amnesty International, 14/11/2024
 - « Des équipements militaires français repérés au Soudan, « en violation » de l'embargo sur les armes, dénonce Amnesty International », 14/11/2024
 - **Le renforcement des liens militaro-diplomatiques entre les Etats-Unis et la Tunisie**
 - « Les USA livrent à la Tunisie un troisième avion militaire C-130H2 », Tunisie Numérique, publié le 18 novembre 2024.
 - « Entre la Tunisie et la Libye, la question sensible du tracé de la frontière refait surface », JeuneAfrique, publié le 25 novembre 2024.
 - « L'armée de l'air tunisienne reçoit un avion de transport de type C-130 », Tuniscope, publié le 18 novembre 2024.

SOURCES

• ASIE

◦ **La tension entre Washington et Pékin ne cesse de croître**

- « Taïwan : un déploiement militaire au Japon ? Ce scénario que les États-Unis étudient en cas de crise », *L'Express*, 25/11/2024.
- « Un avion de surveillance américain survole le détroit de Taïwan, Pékin déploie des forces militaires », *RFI*, 26/11/2024.
- « Taïwan : les États-Unis étudient un déploiement militaire au Japon en cas de crise », *Europe 1*, 25/11/2024.

◦ **L'Inde et l'Australie approfondissent leur interopérabilité opérationnelle**

- « India, Australia firm up air-to-air refuelling arrangement for military aircraft », *The Hindustan Times*, 21/11/2024.
- « RAAF tankers to refuel Indian aircraft under new defence deal », *Robert Dougherty, Australian Aviation*, 22/11/2024.
- « Les avions militaires indiens pourront désormais être ravitaillés en vol par des A330 MRTT australiens », *Laurent Lagneau, Opex360*, 23/11/2024.

◦ **Période de fête pour l'armée vietnamienne.**

- « Célébration du 80e anniversaire de la création de l'Armée populaire vietnamienne au Venezuela », *It's Vietnam*, 21/11/2024.
- « La deuxième exposition internationale de la défense du Vietnam aura lieu en décembre », *Le Courrier du Vietnam*, 15/11/2024.
- « Vietnam à l'aube d'un nouvel essor : 80 ans de l'Armée populaire : le Vietnam célèbre son histoire militaire », *Le Courrier du Vietnam*, 15/11/2024.

• AMÉRIQUES

◦ **La violence atteint de nouveaux sommets en Haïti**

- « Violences en Haïti : au moins 150 morts en une semaine dans la capitale, Port-au-Prince, dénonce l'ONU », *Le Monde*, 20/11/2024
- « Haïti : Médecins sans frontières suspend ses activités à Port-au-Prince à la suite de violences de la police », *Le Monde*, 20/11/2024
- « Emmanuel Macron juge certains dirigeants haïtiens "complètement cons": "il ne se contrôle plus », *BFMTV RMC*, 22/11/2024

◦ **Jair Bolsonaro : vers une inculpation pour tentative de coup d'État au Brésil**

- « Jair Bolsonaro menacé d'inculpation pour projet de « coup d'État », par Louis Genot (AFP), *La Presse*, 24/11/2024
- « Brésil: Jair Bolsonaro menacé d'inculpation pour projet de «coup d'Etat», par L'Opinion avec l'AFP, *L'Opinion*, 22/11/2024
- « L'ex-président brésilien d'extrême droite Jair Bolsonaro menacé d'inculpation pour projet de "coup d'Etat" », par France Info avec l'AFP, *France Info*, 22/11/2024
- « Brésil : Bolsonaro menacé d'inculpation pour la tentative de « coup d'État » en 2022 après le retour au pouvoir de Lula », par Clémentine Eveno, *L'Humanité*, 22/11/2024

◦ **USA : les enjeux et perspectives de la stratégie nucléaire américaine**

- « Nucléaire : le soir de l'élection présidentielle, les États-Unis ont procédé à un test de missile intercontinental », *Le Figaro*, 06/11/2024
- « La Chine, désormais au centre de la très confidentielle stratégie nucléaire des États-Unis », *Le Figaro*, 24/08/2024
- « Élections présidentielles américaines et questions nucléaires », *Fondation pour la recherche stratégique (FRS)*, août 2024

SOURCES

- **armement**

- **L'impression 3D : un nouveau volet stratégique pour les conflits et l'industrie de défense moderne**

- « Anti-Junta Rebels Resort to 3D-Printed Weapons in Myanmar », Manuel Nicola Primitivi, The Jamestown Foundation, 06/05/2024
- « 3D-Printing in Conflict Zones: A Game-Changer ? », Rueben Dass, Global Network on Extremism and Technology, 14/10/2024
- « Impression 3D, changement de paradigme pour le soutien opérationnel », Armée de Terre, Ministère des armées et des anciens combattants, 2021
- « Le développement de l'impression 3D dans les Armées : une innovation de rupture ? », Alexandre Taithe et Bruno Lassalle, Fondation pour la recherche stratégique, 06/2020

- **Le missile Oreshnik, une réponse face aux ATACMS de l'occident**

- "What we know about Russia's Oreshnik missile", Robert Greenall and Chris Partridge, BBC, 22/11/2024
- "Le missile balistique à moyenne portée tiré sur l'Ukraine, un avertissement de Vladimir Poutine aux Occidentaux", Le Monde, 22/11/2024
- "Guerre en Ukraine : ce que l'on sait du missile hypersonique russe Orechnik", France 24, 22/11/2024

- **DÉFENSE**

- **Violences sexuelles et sexistes dans l'armée française : un défi persistant à l'heure du #MeToo militaire**

- « Après des scandales d'agressions sexuelles au sein des armées, le ministre des Armées Sébastien Lecornu avait diligenté une enquête d'inspection », Nicolas Barotte, Le Figaro, 5 juillet 2024.
- « Depuis trois mois, des femmes dénoncent les violences sexuelles subies en service », Leila Minano, Julia Pascual et Yves Tréca-Durand, Le Monde, 10 mai 2024.
- « Info Franceinfo : "MeToo des armées", un rapport adresse 50 recommandations pour mieux traiter les violences sexuelles et sexistes au sein des institutions militaires », France Info, 24 novembre 2024.
- « Le ministère s'engage concrètement contre les violences sexuelles et sexistes », Ministère des Armées, 2024.
- Comment l'armée traite les violences sexuelles dans ses rangs, Ali Rebeih, Grand bien vous fasse !, France Inter, 12 avril 2024.
- Rapport sur les violences sexuelles et sexistes dans les armées, Inspection générale des armées, juin 2024.
- Étude sur les violences sexuelles et sexistes dans les forces armées françaises, 2014-2015, données citées dans plusieurs articles.



SUIVEZ DEF'INSEEC SUR

